

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 30 mai 2013 à 9h00 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère: Yvon Lambert, Michel Bergeron et Françoise Giroux.

Absences motivées : Serge Villeneuve, Claude Joubert et Serge Gauthier.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolutions
 - 4.1 Paiement de 20% des coûts admissibles pour le projet PIQM-MADA.
 - 4.2 Autoriser la participation du maire au tournoi de golf de la MRC Papineau.
 - 4.3 Octroi du contrat pour la construction d'un chemin d'accès pour puits.
 - 4.4 Projet « rivage en héritage » de la MRC – confirmation de la participation financière de la municipalité.
 - 4.5 Désignation des agents de l'environnement de la MRC à titre de fonctionnaire municipal pour la période estivale.
 - 4.6 Autorisation de passage pour l'événement cycloportif du Tour CIBC Charles Bruneau.
5. Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, Michel Rioux, déclare l'assemblée ouverte à 9h00.

2013-05-086

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2013-05-087

Paiement de 20% des coûts admissible pour le projet PIQM-MADA.

ATTENDU QUE la municipalité de Fassett a déposée dans le programme d'infrastructure Québec-Municipalités amie des aînés pour les projets d'aménagement d'un plancher de danse de la salle communautaire et l'aménagement d'une salle de bain pour hommes, utilisé par les personnes âgées, club de l'âge d'or et ses citoyens.

ATTENDU QUE le projet a été accepté ;

ET QUE les travaux ont été effectués ;

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;

QUE la municipalité de Fassett s'engage à payer 20 % des coûts admissibles et 100 % des coûts d'exploitation continus du projet PIQM-MADA.

Adopté à l'unanimité.

2013-05-088

Autoriser la participation du maire au tournoi de golf de la MRC Papineau.

Il est proposé par Yvon Lambert et résolu;

QUE le maire, Michel Rioux, soit autorisé à participer au tournoi de golf des élus de la MRC de Papineau, qui se tiendra le 6 juillet 2013;

QUE la municipalité défraie le coût de participation, incluant golf, voiturette et souper, au montant de 110.00\$.

Adopté à l'unanimité.

2013-05-089

Octroi du contrat pour la construction d'un chemin d'accès pour puits.

ATTENDU QUE le contrat de recherche en eau souterraine – forages – explorations et essai de pompage de 24 heures a été octroyé à la séance extraordinaire le 17 avril 2013 ;

ATTENDU QU' un chemin d'accès doit être construit pour accéder au site de forage ;

ATTENDU QUE la municipalité de Fassett a reçu 3 soumissions pour la réalisation des travaux dont le détail se lit comme suit;

- Excavation Sébastien Brunet 3 525.00\$ taxes en sus
- Les entreprises Jeffrey Desjardins 7 000.00\$ taxes en sus
- Émilio Séguin Limitée 6 500.00\$ taxes en sus

ATTENDU QUE Sébastien Brunet est l'entrepreneur à avoir soumissionné au plus bas prix;

ET QU' il rencontre toutes les exigences demandées;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett octroi le contrat à Sébastien Brunet pour la construction d'un chemin d'accès pour puits au montant de 3 525.00 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

2013-05-090

Projet « rivage en héritage » de la MRC – confirmation de la participation financière de la municipalité.

ATTENDU la poursuite du projet Rivages en Héritage de la MRC de Papineau pour l'été 2013 visant l'embauche de trois (3) étudiants stagiaires en vue d'appuyer les municipalités da le cadre de la sensibilisation, l'information et l'application de la réglementation en matière de protection des rives, du littoral et des plaines inondables ;

Province de Québec
Municipalité de Fassett

- ATTENDU QUE le projet est intégré au budget 2013 de la MRC, et prévoit une participation financière de la MRC (12 000\$) et de ses municipalités locales (500\$ par municipalité participante);
- ATTENDU QUE le Comité administratif, par l'adoption de la résolution CA-2013-01-006, a validé le plan de travail et confirmé l'orientation selon laquelle chaque municipalité participante contribuera au projet à la hauteur d'un montant maximum de 500 dollars ;
- ATTENDU QUE la municipalité de Fassett prend acte de la décision du Conseil des maires quant à la participation financière des municipalités dans ce projet ;
- ATTENDU QUE les municipalités qui désirent bénéficier des services des étudiants devront indiquer leurs besoins à l'intérieur du questionnaire prévu à cet effet et acheminé par la MRC ;
- ATTENDU QU' aux fins de la réussite du projet, les municipalités doivent nommer un employé responsable qui agira à titre de répondant auprès de la MRC et qui pourra compléter le questionnaire sur les besoins et le retourner à la MRC d'ici le 31 mars 2013 ;

Il est proposé par Yvon Lambert et résolu ;

- QUE la Municipalité de Fassett confirme sa participation financière au projet à la hauteur d'un montant de 500 dollars;
- QUE la Municipalité de Fassett désigne Monsieur Pierre Villeneuve, inspecteur en bâtiment et en environnement pour agir à titre de personne responsable du projet au nom de la municipalité, afin notamment de remplir le questionnaire sur les besoins acheminé par la MRC;
- ET QUE la Municipalité s'engage à retourner à la MRC d'ici le 31 mars le questionnaire sur les besoins, en vue d'identifier les municipalités qui désirent bénéficier des services des étudiants stagiaires pour l'été 2013 et les secteurs ciblés.

Adopté à l'unanimité.

2013-05-091

Désignation des agents de l'environnement de la MRC à titre de fonctionnaire municipal pour la période estivale.

- ATTENDU QUE la municipalité de Fassett, par sa résolution numéro 2013-05-090, a confirmé sa participation au projet « Rivages en Héritage » de la MRC de Papineau pour l'été 2013;
- ATTENDU QUE dans le cadre de ce projet, une équipe estivale d'agents étudiants supportera la municipalité dans ses efforts et aura pour mandat de sensibiliser les riverains face aux enjeux liés à la protection des rives, informer les riverains quant à la réglementation afférente visant la protection des rives et du littoral des lacs et cours d'eau, et procéder à un inventaire de l'état des rives afin de documenter la situation;
- ATTENDU QU' afin de s'assurer que les agents puissent avoir accès aux propriétés privées afin de réaliser leurs inspections, la municipalité doit les désigner à titre de fonctionnaires municipaux tel que décrit aux règlements d'urbanisme de la municipalité;

Province de Québec
Municipalité de Fassett

ATTENDU QUE les agents n'auront pas pour mandat d'émettre des permis ou des avis d'infraction;

Il est proposé par Yvon Lambert et résolu ;

QUE la municipalité de Fassett désigne Ariane Couillard, Isabelle Teasdale et Louis-Joseph Blais à titre de fonctionnaires municipaux aux fins de l'application de certains règlements, dont les règlements de contrôle intérimaire de la MRC numéro 078-2006 et 104-2009 visant la protection des rives et du littoral des lacs et cours d'eau;

QUE ces fonctionnaires municipaux relèvent du responsable du service de l'urbanisme et de l'inspecteur en bâtiment et environnement M. Pierre Villeneuve;

QUE cette désignation soit en vigueur pour une durée de douze (12) semaines, s'échelonnant du 3 juin au 23 août 2013;

ET QUE copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau pour assurer la mise en œuvre du projet.

Adopté à l'unanimité.

2013-05-092

Autorisation de passage pour l'événement cycloportif du Tour CIBC Charles Bruneau.

ATTENDU QUE l'événement cycloportif du Tour CIBC Charles Bruneau fait un trajet en vélo qui a pour but d'amasser des fonds dédiés à l'oncologie pédiatrique;

ATTENDU QUE l'événement cycloportif du Tour CIBC Charles Bruneau demande une autorisation écrite de droit de passage dans le village;

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett autorise la Directrice générale à écrire une lettre donnant le droit de passage.

Adopté à l'unanimité.

2013-05-093

Levée de l'assemblée

9h28 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

Michel Rioux
Président d'assemblée

Diane Leduc
Directrice générale